

Publié le 21 avril 2009

## **Simar (Martinique) : quand solaire rime avec social**

La Société immobilière de la Martinique, Sem d'Etat gestionnaire de 9 300 logements sur l'île, investit dans les énergies renouvelables. La société va équiper une tranche de 500 logements en chauffe-eau solaires et installe 30 000 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur les toitures de son parc.



Depuis le début des années 2000, la Société immobilière de la Martinique (Simar), bailleur social historique de l'île, a souhaité se positionner en faveur des énergies propres. Après une expérimentation réussie sur une cinquantaine de logements, la société va équiper une tranche de 500 logements de chauffe-eau solaires. Un moyen de réaliser une plus value environnementale et sociale sur les logements locatifs en réduisant à la fois l'utilisation de combustibles fossiles et les charges de chauffage d'eau. « L'eau chaude solaire, c'est autant d'énergie en moins à payer, ce qui permet d'agir directement sur les charges locatives », se félicite Alain Mounouchy, directeur de la Simar.

Parallèlement, la Simar a décidé en 2007 de louer les toitures de son parc immobilier à un investisseur spécialisé dans l'énergie solaire photovoltaïque. Près de 30 000 m<sup>2</sup> de panneaux sont en cours d'installation sur les 9 000 logements collectifs gérés par la Sem. Mise en service prévue fin 2009. Il s'agit, selon Alain Mounouchy, « de contribuer à réduire la dépendance de l'île aux énergies fossiles tout en luttant contre les émissions de gaz à effet de serre ». Avec une capacité totale de 3,3 Mégawatts, les installations devraient en effet produire pas moins de 5 000 000 Kwh par an soit la plus grosse contribution de l'île en matière d'électricité d'origine solaire.

Pour aller plus loin, la Sem entend utiliser les revenus issus de la location des toitures pour améliorer le cadre de vie de ses locataires et réinvestir dans de nouvelles actions en matière de développement durable.

La Simar continue dans le même temps à exercer son activité de bailleur social. 30 M€ (sur un chiffre d'affaires de 40 M€) sont investis chaque année dans la construction d'habitations et dans l'entretien des 9 300 logements de son parc. Dans un contexte de difficultés d'accès au foncier depuis 2004, la société a adopté une politique volontariste pour relancer le logement social en Martinique. Alors que l'habitat est plus que jamais un enjeu majeur dans la promotion sociale de la population martiniquaise, la Sem a logé quelque 600 nouveaux ménages l'année dernière y compris relocation, et compte construire 500 logements par an dès 2009.

Par Marie-Anne RAMAZZINA